

Finance socialement responsable
Économie sociale
Développement durable



Association internationale du logiciel libre

SYNTHÈSE

Les logiciels libres dans les États généraux de l'économie sociale et solidaire

Conférence du 9 Juin – Auditorium de
la Macif

Cahier d'espérance

Table des matières

Avant propos	2
Introduction de la conférence.....	4
Synthèse de la conférence.....	6
Information.....	6
Formation.....	7
Filière.....	7
Vers un changement culturel ?.....	8
Programme de la conférence.....	9
Cahier d'espérance: « Les logiciels libres dans l'économie sociale et solidaire ».....	10

Avant propos

Les mondes du logiciel libre (LL) et de l'économie sociale et solidaire (ESS) foisonnent d'initiatives remarquables par leurs objectifs, les moyens qu'elles mettent en œuvre et la qualité des femmes et des hommes qui les animent. Dans ce foisonnement, les moments collectifs sont importants. Ils nous permettent de nous compter et de prendre conscience de notre force. Ils nous permettent d'envisager ensemble des actions que nous ne pourrions mener seuls. Ils nous permettent de mieux nous faire entendre du grand public.

A cet égard, l'écriture collective du Cahier d'espérance et la tenue de la Conférence du 9 juin 2011 sont un premier succès :

- ils ont permis aux acteurs et structures investies, de près ou de loin, dans la question des logiciels libres et de l'ESS de se réunir et de lancer une dynamique collective. Nous avons besoin de la force du collectif et de la coopération pour porter le libre dans toutes les structures de l'ESS ;
- ils ont permis de discuter certaines questions importantes : comment identifier les besoins informatiques des structures de l'ESS? Comment financer les projets? Comment structurer l'offre? Comment former les acteurs à l'usage du libre? Nous n'avons évidemment pas pu apporter de réponses à toutes les questions levées : là n'était pas l'enjeu de ce moment d'échanges ;
- ils ont permis de structurer une parole collective de plus en plus attendue dans l'ESS – la présentation de nos travaux lors des États généraux le 18 juin 2011 en a été une bonne illustration.

Ce premier moment de réflexion commune doit être poursuivi : nous vous invitons à vous inscrire sur la liste de discussion LIESSE (www.liesse.info). Nous y discuterons de toutes les questions à la frontières du libre et de l'ESS.

Vous trouverez dans la suite de ce document un résumé des présentations et des débats. Nous y avons également porté le cahier d'espérance que nous avons rédigé en amont de la conférence.

Merci à ceux qui ont contribué aux débats qui sont rapportés ici [la synthèse des débats a été faite par nos soins, elle n'engage que nous et non les personnes citées ci-dessous] :

Vincent Brisse (SIMPLINSERT), Vincent Calame (LIBRE ASSOCIATION), Laurent Costy (CNAJEP), Arnauld de l'Épine (ARS INDUSTRIALIS), François Elie (ADULLACT), Jean Louis Ercolani (MAARCH), Pierre-Yves Gosset (FRAMASOFT), Yoann Guirimand (OCTOPUS), Vanessa Kovalski (APRIL/LIBRE ASSOCIATION), Bruno Marand (MACIF), Matthieu Marchal (LES EUMÉNIDES), Thanh Nghiem (ANGENIUS), Denis Pansu (FING), Philippe Pary (APRIL), Lucien Petit (CLISSXXI), Loïs Pignot-Malapert (MOUVES), Aurore Rousseaux (SEL de Lille), Olivier Sarrat (SIGMAH), Caroline Senez (EXTRAMUROS), Frédéric Sultan (RENCONTRES SOCIALES), Claude Van Leeuwen (ALTEREGO).

Merci enfin à l'équipe qui a mis la main à la pâte pour l'organisation pratique de la conférence : Jean-Pierre Antinoux, Rocco Frontzeck, Grégory Nutte, Léa Laügt, Philippe Pary, Dumitru Popescu, Aurore Rousseaux.

Bastien Sibille
Coordonnateur Ai2L

Introduction de la conférence

Bastien Sibille - Ai2L

Le rapprochement des structures de l'ESS, coopératives, mutuelles, associations et des communautés de développeurs qui oeuvrent pour la liberté logicielle est en marche.

Il est en marche parce qu'existent entre ESS et LL des ponts « naturels »: la solidarité, le rapport juste entre travail et capital, la volonté de construire des cadres de production dans lesquels les hommes et les femmes s'émancipent plutôt qu'ils ne s'aliènent, la conviction profonde que l'on peut et l'on doit espérer que nos modes de création des richesses matérielles et immatérielles seront plus justes demain qu'ils ne le sont aujourd'hui.

Il est en marche parce qu'en plus de ces synergies naturelles, des structures agissent. Les acteurs réunis autour des deux tables rondes en sont la meilleure illustration. L'Ai2L a par exemple été créée en 2008 par le Crédit-Coopératif, la Macif et le Groupe Chèque Déjeuner précisément pour que se rencontrent ESS et LL. Si la conférence s'est tenue à la Macif, c'est parce que cette dernière s'engage, à son plus haut niveau, à nos côtés. Je l'en remercie. Je veux également remercier chaleureusement Alain Philippe, Président de la Fondation Macif, pour la qualité de son soutien et pour son action dans l'Ai2L.

Le rapprochement entre ESS et LL est en marche: ne nous arrêtons pas là.

Il nous faut d'abord commencer par affronter un certain nombre de problèmes. J'en vois deux principaux qui forment le cœur des deux tables rondes tenues le 9 juin.

La question d'abord de l'utilisation effective des LL dans l'ESS, qui soulève deux enjeux: celui de l'information des structures de l'ESS quant aux solutions libres sur lesquelles elles peuvent s'appuyer et sur leurs usages dans de nombreux lieux de l'ESS; celui de la formation des acteurs de l'ESS à l'utilisation des LL – enjeu très complexe au regard de l'avance prise en cette matière par l'industrie classique du logiciel. Cette première question a été abordée dans la première table ronde.

Le second problème est lié à l'organisation de la production de LL pour l'ESS. Il fait

l'objet de la seconde table ronde et il est traversé par deux axes: celui de la forme des structures de production de logiciels libres; celui des modalités de leur financement. Comment organiser la production de LL pour que l'outil de production corresponde à l'idéal de justice et de liberté incarné dans les LL? Faut-il que les entreprises produisant des LL prennent une forme d'économie sociale – coopérative, association? Est-ce que les statuts de l'ESS sont suffisants pour protéger l'esprit du libre? Sont-ils adaptés aux modes de production très particuliers qui s'y expriment?

La question du financement est également compliqué: comment financer le premier développement du code, qui ne génère des produits qu'une fois qu'il a été développé? Comment convaincre des financeurs (bailleurs?) d'investir dans le développement alors que celui-ci n'est pas privatisable? Ces questions sont au cœur de la seconde table ronde.

Il faut ensuite faire mieux entendre notre message. Les Etats généraux de l'ESS sont ici une opportunité de premier ordre. Ils nous permettent de nous faire entendre au moment précis où l'ESS se cherche de nouveaux outils, de nouvelles formes, de nouveaux alliés.

Ils nous donne également l'occasion de lancer une dynamique collective. Cette conférence et le cahier d'espérance que nous avons produit en sont une manifestation. Il y en aura d'autres. Les forces « privatrices » de l'industrie logicielle sont nombreuses et puissantes et leurs logiciels sont très utilisés dans l'ESS. Nous seront plus forts collectivement pour défendre face à elles les valeurs et les modes de faire qui sont les nôtres.

C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à ce que ce moment soit un moment d'échange, un moment de travail collaboratif plutôt qu'une conférence top-down. Deux conséquences:

- d'abord, le temps de parole des intervenants est strictement encadré afin que la parole circule dans la salle ;
- ensuite, les éléments échangés ont été portés en direct dans le cahier d'espérance, afin que ce moment soit un moment de co-écriture.

Merci pour votre présence, merci de n'être pas là pour simplement écouter mais bien pour participer: coopérons librement!

Synthèse de la conférence

Trois enjeux ont selon nous traversé les discussions : l'information des acteurs de l'ESS quant aux enjeux logiciels et à l'importance d'utiliser des logiciels libres ; leur formation à l'utilisation de ces logiciels ; la structuration d'une filière métier capable de répondre de façon opérationnelle à la migration des structures. Enfin, la question du changement culturel plus large qui se dessine à travers le passage au libre, le développement d'une culture du hacking, a été soulevée.

Information

L'information sur les LL et l'ESS doit aller dans les deux sens : les structures de l'ESS doivent être mieux informées de l'existence de solutions logicielles alternatives, de meilleure qualité et plus en phase avec leurs valeurs que celles qu'elles utilisent. Dans le sens inverse, les communautés du libre doivent être mieux informées des besoins des structures de l'ESS.

Il faut travailler sur les éléments de communication visant à promouvoir le libre dans l'ESS et aller à la rencontre des besoins en montrant avant tout les avantages philosophiques, techniques et économiques du libre. L'usage des logiciels libres par les grandes entreprises de l'ESS pourrait être mieux mis en valeur. La Macif a par exemple misé sur sa présence au Salon Linux 2001 et aux Rencontres Mondiales du Logiciel Libre (RMLL) comme plan de communication du fait qu'elle utilise le libre. La communication est primordiale dans la propagation des logiciels libres comme garants des valeurs sociales solidaires dans l'informatique de l'ESS.

Il faut également des outils pour informer les structures de l'ESS sur les solutions libres dont elles pourraient se servir. Ces lieux d'information devront être capables d'offrir une vision critique sur les différents logiciels – ce qui pose la question des indicateurs d'évaluation des logiciels libres. La critique devra pouvoir être co-construite, comme elle l'est sur le site de Framasoft, lequel fonctionne comme un wiki. L'information devra concerner les logiciels mais aussi les éléments qui l'entourent : droit d'auteur, documentation, modes de production, etc...

Les associations-ressources qui aident les associations à cibler leurs besoins et les forment à l'usage des LL peuvent être un bon relais sur ces questions. Cela nous amène à la question de la formation.

Formation

Il faut développer des outils de formation afin de ne pas perdre d'utilisateurs effrayés par la technicité apparente de logiciels qui paraissent réservés aux initiés : un des obstacles majeurs pour la diffusion des LL dans l'ESS vient d'un rapport à l'informatique difficile et parfois « conflictuel ». Il faut approcher les utilisateurs avec des méthodes qui les places au centre du dispositif technique plutôt que d'en faire un rouage : ce n'est pas aux utilisateurs de s'adapter aux logiciels, mais l'inverse.

Les associations sans salariés permanents et les entreprises de Coordination nationale de jeunesse et éducation populaire (CNAJEP) ont par exemple manifesté leur intérêt pour les logiciels libres mais ont exprimé une forme d'appréhension vis-à-vis de systèmes informatiques complexes et ont été jusqu'à évoquer une « question générationnelle ». Cela met en avant la nécessité de former et informer les éventuels futurs utilisateurs afin qu'il n'y ait pas un phénomène d'appréhension susceptible de porter préjudice à l'usage des logiciels libres par des corps de métiers qu'ils pourraient servir.

Les formations ne devront pas être cantonnées aux éléments techniques : il faut également prendre en compte des éléments organisationnels (coopération), financiers (coûts), stratégiques (mutualisation des outils entre plusieurs structures) etc... Les pratiques du libre dans l'ESS ne seront optimales que lorsque nous serons parvenus à déconnecter le logiciel libre de son aspect purement technique pour en faire un modèle de société (cf. conclusion de cette synthèse).

Filière

Qui développera les logiciels libres métier dont ont besoin les structures de l'ESS ?

Les coûts d'amorçage du développement sont importants, et les retours sur investissements très difficile. Un acteur de la conférence a fait part de sa probable sortie,

pour des raisons financières, du modèle du libre. Il nous a dit ses difficultés pour continuer à maintenir un logiciel de plus en plus coûteux en termes de développement et la difficulté à trouver un modèle économique pour la phase de pérennisation dans laquelle il se trouve. C'est un élément sur lequel il nous faut être très vigilant et force de proposition.

Qui assurera le suivi des structures de l'ESS dans leurs usages de ces logiciels ?

Il faut des prestataires qualifiés pour assurer le paramétrage des logiciels, leur adaptation, la formation etc... Ces prestataires doivent pouvoir assurer un service de qualité et pérenne car l'informatique des structures de l'ESS est trop vitale pour être mal servie. Proposition a été faite de créer une filière « artisans du numérique », qui se situerait entre les développeurs et les créateurs. La question de leur financement et de leur relation avec les prestataires déjà existant reste posée.

Vers un changement culturel ?

La question du libre dépasse le cadre informatique : elle touche à notre rapport à la technique, à nos modes de production économique et à notre liberté dans un monde où l'action s'appuie de plus en plus sur une couche logicielle.

L'alliance entre l'ESS et les LL n'est pas que technique : elle est philosophique, politique, économique, sociale. Cette façon de changer le monde à travers le rapport à la technique ne doit pas s'arrêter au logiciel. On peut aussi hacker des machines, des modes du faire, des lieux, des règles...

Il faut diffuser l'esprit du libre au delà du logiciel. Ici, des caisses de résonance comme les Etats généraux de l'ESS sont précieuses.

Programme de la conférence

Les logiciels libres dans les États généraux de l'économie sociale et solidaire

Auditorium de la Macif – Jeudi 9 juin

14h-18h

Introduction : Un constat, deux questions, une opportunité – Bastien Sibille – Ai2L

Première table ronde : Pratiques du libre dans l'ESS

Animateur : Vincent Calame – Fondation FPH

Intervenants :

- Bruno Marchand – Macif
- Vanessa Kovalsky – APRIL/Libre Association
- Pierre-Yves Gosset – Framasoft
- Frédéric Sultan – Rencontres Sociales

Deuxième table ronde : Gouvernance et financement des projets libres pour l'ESS

Animateur : Bastien Sibille – Ai2L

Intervenants :

- François Elie – Adullact
- Olivier Sarrat – Sigmah
- Caroline Senez – ExtraMuros
- Lucien Petit – ClissXXI

Conclusion : Prolonger la dynamique collective – Bastien Sibille – Ai2L

Cahier d'espérance: « Les logiciels libres dans l'économie sociale et solidaire »

Par:

Léa Laügt
Philippe Pary
Aurore Rousseaux
Bastien Sibille

Et contributeurs

Dans le cadre de LIESSE (<http://www.liesse.info>), Libre Informatique et Économie Sociale et SolidairE, groupe de préparation des États Généraux de l'Économie Sociale et Solidaire de juin 2011.

Le Cahier a été augmenté des notes prises pendant la Conférence du 9 juin 2011.

Document sous licence Creative Commons – Attribution – Share Alike
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>

Table des matières

I. Diagnostic.....	11
A. Présenter l'enjeu :	11
1) L'enjeu fondamental des logiciels libres : se réapproprier l'informatique	11
2) Pourquoi les structures d'ESS et les communautés du libre doivent agir ensembles ?....	12
B. Quelques informations sur les logiciels libres	13
II. Initiatives.....	14
A. AI2L, développer des logiciels libres pour l'ESS.....	14
B. Cliss XXI, une SCIC de logiciels libres.....	15
C. Libre Entreprise, un réseau d'entreprises démocratiques offrant des services autour de logiciels libres.....	15
D. Sigmah, un exemple de mutualisation de ressources.....	15
E. Chtinux, exemple d'un groupe local d'utilisateurs de linux.....	15
III. Changer d'échelle.....	16
A. Former et informer.....	16
B. Mutualiser les outils logiciels.....	17
Conclusion.....	20

Ce cahier d'espérance est le résultat d'un travail initié par Bastien Sibille.

Bastien Sibille est coordonnateur général de l'Association Internationale du Logiciel Libre, [AI2L](#), qui œuvre pour le rapprochement entre économie sociale et solidaire et logiciel libre. Il est également fondateur de l'entreprise démocratique [TALCOD](#), opérateur de logiciels libres pour les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Le texte a été rédigé par Léa Laügt dans le cadre d'un stage à [TALCOD](#), Aurore Rousseaux, Philippe Pary et de nombreux autres contributeurs. Léa Laügt est étudiante à Sciences-Po Lille où elle a mené un travail sur le droit d'auteur à l'heure du numérique. Aurore Rousseaux est étudiante au Master entrepreneuriat développement local et économie sociale et solidaire de l'université de Valenciennes et cofondatrice d'une AMAP sur Lille. Philippe Pary est administrateur de [l'April](#), association de promotion du logiciel libre, représentant de l'association Chtinux au sein du conseil d'administration de la MRES et co-fondateur de [SCIL](#), société coopérative en informatique libre.

Ce texte dresse un état des lieux des enjeux soulevés par le logiciel libre et leur pertinence pour l'économie sociale et solidaire, montre l'existence d'initiatives concrètes et propose des pistes pour renforcer les liens entre logiciels libres et ESS.

I. Diagnostic

A. Présenter l'enjeu :

1) L'enjeu fondamental des logiciels libres : se réapproprier l'informatique

Au cours des dernières décennies, l'informatique est devenue omniprésente dans l'ensemble des secteurs économiques. Les structures de l'économie sociale et solidaire ne font pas exception à cette tendance. Que ce soit au sein des associations, des coopératives ou des mutuelles, les informations les plus stratégiques sont numérisées.

Quelque soit la taille des structures dans lesquelles nous agissons, nous sommes dépendants de nos outils informatiques. RijSEL, Système d'Échange Local basé à Lille, fonctionne par exemple grâce à un site internet où les services offerts ou demandés sont référencés. Le site est devenu le principal lieu de rencontre ; les événements, les comptes rendus et la comptabilisation des échanges y transitent. Cet exemple vaut également pour les grandes structures de l'ESS, qui sont aussi dépendantes de leurs systèmes informatiques : les processus métiers sont totalement imbriqués à l'informatique notamment à travers les ERP (des systèmes informatique de gestion de processus), la gestion financière ou la comptabilité sont totalement informatisés..

Or les logiciels non libres fonctionnent comme des boîtes noires. Quand nous achetons un logiciel non-libre, par exemple chez Apple, nous pouvons l'utiliser mais il est impossible de savoir ce qu'il contient. Nous sommes contraint à une confiance aveugle.

Bastien Sibille, dans le texte *Logiciel libre et économie sociale et solidaire, le temps de l'alliance*, compare ces logiciels à « un cheval de Troie » de l'économie traditionnelle placé au cœur de l'ESS. Face à ce constat deux solutions s'offrent à nous : se dés-informatiser ou se réapproprier nos outils.

Cette dernière démarche consiste à réinterroger notre utilisation de l'informatique. Cela peut commencer par de simples questions : où vont les données du texte que nous sommes en train d'écrire ? Avec quoi les écrivons nous ?

Le logiciel libre répond à cette volonté de se réapproprier l'informatique. Un logiciel libre est à l'image d'une recette de cuisine qui serait partagée entre amis. Chacun est libre de l'utiliser telle quelle, de regarder ce qui la compose, de la transmettre ou encore de la modifier. Le logiciel libre a été formalisé au début des années 1980 par Richard Stallman et les quatre libertés qui définissent un logiciel libre (libertés d'usage, d'étude, de distribution et de modification) garantissent à l'utilisateur sa liberté vis à vis du concepteur du logiciel.

2) Pourquoi les structures d'ESS et les communautés du libre doivent agir ensembles ?

Le logiciel libre s'appuie sur une logique de partage du savoir. Le propriétaire d'un logiciel libre distribue des copies de son logiciel, mettant le code source (la méthode de conception) à disposition des ses utilisateurs. Il leur offre la possibilité de faire des copies identiques de son logiciel, de le modifier, de comprendre son fonctionnement, et de participer à son perfectionnement, etc. De fait, un logiciel libre n'a que rarement de valeur marchande intrinsèque. Ce sont les prestations de services, le temps de développement d'adaptation à des besoins spécifiques ou encore l'hébergement qui sont facturés. Ce modèle économique rémunère un travail humain plutôt que la rente d'un logiciel non-libre revendu indéfiniment et dont le coût sera x fois amorti.

Ainsi, on voit ressortir des similitudes dans les modèles économiques : les deux mouvements, économie sociale et solidaire et logiciel libre, rémunèrent le travail et non le capital. Dans le logiciel libre, comme dans l'économie sociale et solidaire, c'est l'humain qui est au cœur du système.

Au delà de l'aspect économique, la démarche libriste présente un intérêt sur le plan social. En mettant à disposition, souvent gratuitement, des outils de communication avec leurs « recettes », la mouvance libriste participe à la réduction des inégalités économiques et sociales et en particulier contribue plus activement à la réduction de la fracture numérique que les logiciels non-libres. Le mouvement du logiciel libre s'affirme comme un mouvement d'émancipation sociale.

Les quatre libertés garantissent à tous les utilisateurs les mêmes droits et constituent un appel à la fraternité qui semble proche de la notion de solidarité familière à l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, l'utilisation des logiciels libres permet de créer une proximité entre leurs créateurs et leurs utilisateurs. Au travers d'un réseau de PME qui basent leur offre économique sur le logiciel libre d'une part. Grâce à des communautés locales d'utilisateurs d'autre part. Le plus fort symbole de ces communautés locales sont les Groupes

d'Utilisateurs de Logiciels Libres, telles les associations Toulibre, Chtinux, Parinux ... qui regroupent des utilisateurs autour de l'entraide mais également autour la promotion du logiciel libre. La force de ces associations est le lien de proximité créé par la rencontre entre individus. Via internet enfin, qui permet aux personnes qui ont les mêmes centres d'intérêt d'être à proximité. Le logiciel libre est constitué d'un maillage d'acteurs reliés par Internet et formant des communautés d'intérêt. Il existe des communautés de développement de logiciels où les développeurs et les utilisateurs se concertent. Il existe également des communautés d'utilisateurs (Ubuntu.fr, Wikimedia.fr etc.) qui fonctionnent par la coopération de cercles concentriques de personnes différemment impliquées. Ces rassemblements sont rendus possible par la liberté laissée aux utilisateurs de se réunir entre eux ou autour des développeurs des logiciels. Ce faisant, le logiciel libre est créateur d'un lien social, inexistant avec le logiciel propriétaire.

Les valeurs du mouvement libriste, comme les modes de productions collaboratifs, sont donc proches de l'économie sociale et solidaire. Soutenir le développement de logiciel respectant les libertés des utilisateurs peut être, au-delà de la meilleure qualité des logiciels, un choix éthique pour des structures de l'économie sociale et solidaire.

B. Quelques informations sur les logiciels libres

Avant les années 1970, les logiciels étaient tous libres à de très rares exceptions. Cet état de fait était à un point tel que la notion de logiciel-libre et de logiciel-propriétaires n'existaient pas.

Dans les années 70, avec un début de généralisation de l'informatique, le concept d'une informatique propriétaire a émergé et triomphé. En 1983, les logiciels propriétaires sont omniprésents et Richard Stallman, ingénieur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), réagit en formalisant la définition d'un logiciel libre (liberté d'usage, d'étude, de distribution et de modification) et lance le projet GNU, qui vise à créer un système informatique complet et libre. En 1991, le projet GNU est quasiment abouti, il lui manque ce qu'on appelle un noyau (un logiciel faisant l'interface entre le matériel et les logiciels). C'est un étudiant finlandais, Linus Torvalds, qui apportera la solution avec le noyau Linux.

Internet a connu son essor en se basant sur des logiciels libres (aujourd'hui encore la majorité des sites internet fonctionne sur des logiciels libres) et réciproquement Internet a été une chance pour le logiciel libre en permettant l'émergence des communautés d'intérêt et la large diffusion des logiciels. Aujourd'hui le logiciel libre se diffuse largement. Les suites bureautiques OpenOffice.org et LibreOffice sont de plus en plus répandues, le navigateur Firefox est premier en Europe ...

Ainsi, en mars 2010, une étude indique que 90% des entreprises innovantes en informatique utilisent du logiciel libre. De fait, les technologies propriétaires privatisant le savoir, il est plus aisé d'innover sur base de logiciels libres. Même des entreprises comme Apple ou Google exploitent les logiciels libres pour leur innovation.

En 2009, le logiciel libre représente en France un marché 2180 millions d'euros soit

6% de l'ensemble du marché des technologies de l'information. D'après cette même étude, 82% des entreprises ont déjà utilisé des logiciels libres. Et pas seulement sur des applications pour les serveurs : en 2010, 20% des entreprises utilisaient OpenOffice.org.

Le secteur public a lui aussi montré un fort intérêt pour les logiciels libres, comme le montre l'évolution de la part du logiciel libre dans les dépenses informatique des administrations françaises :

2008	2009	2010	2011 (prévision)	2012 (prévision)
13%	14%	16%	19%	22%

<http://markess-blog.typepad.fr/blog/2010/09/lopen-source-en-progression-constante-au-sein-du-secteur-public.html>

Cette étude indique également que 94% des administrations françaises considèrent le logiciel libre comme vecteur d'innovation, ce qui est confirmé par une étude auprès des entreprises membres de l'April : 60% d'entre elles participent à l'innovation. Ce qui est surprenant, c'est que si 60% des entreprises adhérentes à l'April innovent, seules 8% reçoivent des aides.

II. Initiatives

Les initiatives à la croisée de l'ESS et du libre sont très nombreuses. Nous ne pouvons malheureusement pas toutes les rapporter ici, aussi en avons nous choisi cinq qui permettent d'illustrer les thématiques suivantes : la mutualisation de ressources informatiques par des structures d'ESS formant une communauté d'intérêt ; la mise en réseau d'entreprises démocratiques offrant des services liés aux logiciels libres ; la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif offrant des services de logiciels libres ; une association de développement de logiciels libres pour l'ESS ; une association locale d'utilisateur de logiciels libres.

A. Ai2L, développer des logiciels libres pour l'ESS

<http://www.ai2l.org>

L'Association internationale du logiciel libre (Ai2L) regroupe trois partenaires français - le Groupe Chèque Déjeuner, le Crédit-Coopératif et la MACIF - et trois partenaires québécois - la Caisse d'économie solidaire Desjardins, Filaction et Fondation. Ces partenaires se sont réunis autour de la conviction que les valeurs du Logiciel Libre rencontrent les principes fondamentaux de l'Economie Sociale et Solidaire. L'Association finance la Chaire de Recherche du Québec en Logiciel Libre, basée à l'Université du Québec à Montréal, et mène principalement deux actions :- le maintien d'Alveole (<http://alveole.coop>), la Forge des logiciels libres de l'économie sociale et de la finance socialement responsable; - la création d'une suite de logiciels libres pour les institutions de la finance solidaire;

B. Cliss XXI, une SCIC de logiciels libres

<http://www.cliss21.com>

Cliss XXI est une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) basée à Lievin et fondée en 2002. Elle réalise des prestations informatiques à destination des collectivités, PME/PMI et d'associations.

L'offre de service est construite sur l'utilisation et la compréhension du logiciel libre : « Son objectif d'utilité sociale consiste à accompagner le développement technologique des PME-PMI, des collectivités territoriales et des associations de la région, en aidant leurs personnels (utilisateurs et informaticiens) à comprendre quels usages ils peuvent faire des logiciels libres, et à développer avec eux des solutions concrètes. » (Lucien Petit - gérant)

C. Libre Entreprise, un réseau d'entreprises démocratiques offrant des services autour de logiciels libres

<http://www.libre-entreprise.org>

Le réseau libre entreprise, fondé en 2002, regroupe 15 entreprises adhérant à une charte imposant notamment un fonctionnement démocratique au sein des structures. Ce réseau permet la mutualisation d'expériences et de savoirs faire entre entreprises de l'économie sociale et de l'économie solidaire.

D. Sigmah, un exemple de mutualisation de ressources

Sigmah est un logiciel libre de gestion de projet humanitaire. Au delà du logiciel lui-même, l'intérêt de Sigmah réside dans la démarche liée à son développement. En effet, ce logiciel est né de l'initiative de 12 ONG (Action Contre la Faim, Aide Médicale Internationale, le Comité d'Aide Médicale, le Comité de Secours Internationaux, la Croix-Rouge française...) qui se sont regroupées pour réfléchir au développement d'un logiciel qui pourrait répondre à leurs besoins.

Elles ont fondé un comité de pilotage stratégique et ont été aidées dans l'encadrement du projet par le groupe URD (<http://www.urd.org/>), puis sont allées chercher des financements pour le projet.

E. Chtinux, exemple d'un groupe local d'utilisateurs de linux

<http://www.chtinux.org>

L'association Chtinux est née en 2002 d'un groupe d'étudiants de la faculté de Lille 1. L'association avait pour but de regrouper les utilisateurs de logiciels libres présents au sein du campus. Son premier nom était d'ailleurs « Campux »

Forte de plus de 100 adhérents, l'association propose tous les mois une conférence

présentant des thèmes liés au logiciel libre, deux événements techniques appelés install party à Lille et à Tourcoing et assure une permanence associative. Bi-hebdomadairement, elle anime une émission de radio consacrée au logiciel libre sur la radio hertzienne locale « Radio Campus ». À la braderie de Lille, Chtinux organise un village du logiciel libre qui permet une rencontre entre les acteurs du logiciel libre et le grand public.

III. Changer d'échelle

A. Former et informer

Il n'est aujourd'hui pas dans les mœurs de questionner ses habitudes informatiques. Même au sein de structures qui portent particulièrement attention à leur impact sur la société et sur l'environnement, l'informatique ne suscite que très rarement l'attention. Et pourtant loin d'être une fatalité, l'utilisation de l'informatique peut être porteuse de sens pour ces structures.

Ne plus considérer un ordinateur comme une boîte noire suppose d'avoir suffisamment d'informations sur ce qui se déroule à l'intérieur de la boîte. Des associations comme l'April œuvrent à la promotion du logiciel libre et elles ont un rôle majeur à jouer. En effet les utilisateurs sont souvent submergés par des discours techniques qui les excluent des discussions alors même qu'ils sont, sans le savoir, en capacité de comprendre les enjeux. La plupart ne sont pas techniques. Ils sont même accessibles à n'importe qui puisqu'il s'agit de valeurs.

Pour permettre l'utilisation de logiciel libre dans l'ESS, il apparaît essentiel de faire connaître le logiciel libre au sein des structures et d'initier un questionnement.

Le logiciel libre met l'humain au cœur du système. La migration vers un logiciel libre, comme toute migration vers un nouveau logiciel, nécessite de la formation. Pour s'assurer de la réussite du remplacement de solutions non-libres par des solutions libres, il faut veiller à l'existence d'une offre de formation en logiciel libre riche, variée et adaptée.

De plus, le logiciel libre remettant l'individu au cœur du système, il lui offre des possibilités qui n'existent pas avec les logiciels non-libres. Dans cette optique il est également important d'offrir des formations aux nouvelles possibilités apportées par le logiciel libre : remontée des bugs, traduction de logiciels, participation à une communauté etc.

Notes prises lors de la conférence du 9 juin 2011

Informer sur les besoins : coller au plus proche des besoins des utilisateurs. Gouvernance des projets mis en débats

– *Approche du logiciel libre qui n'en ferait qu'un objet technique : appel à la vigilance.*

Méthodologies de travail collectif : structures, proposition de méthodologie pour collaborer.

Entrain de développer un logiciel libre: question des droits d'auteur : sont-ils annihilés ?

Non. Deux types de cas :

– *logiciels développés bénévolement*

– *créés par entreprises.*

Un auteur peut décider de comment l'oeuvre sera utilisée. C'est l'auteur du logiciel (droit d'auteur fermé par défaut) qui décide d'ouvrir un certain nombre de droits, permettant de modifier et repartager le logiciel.

Société Maarch, éditeur de solutions OpenSource.

Travail de catalogage de Framasoft, sur lequel le public doit participer (wiki) pour faire la critique des logiciels qui y sont référencés. Critiques aujourd'hui apportées par sociétés de services (Cf. Smile).

Secteur public est acteur de la promotion du libre. Gendarmerie nationale par exemple. Engagement en faveur du libre, mais est-ce assumé, déclaré ?

La Macif communique sur son usage du libre. Cf. Salon Linux 2001. Fondateurs Ai2L. Sponsorisent RMLL (rencontres mondiales du logiciel libre). Des entreprises du privé ont une stratégie technique à utiliser le logiciel libre mais ne le communiquent pas dans une optique stratégique. La communication doit être améliorée.

Coordination nationale de jeunesse et éducation populaire : intérêt pour les 85% d'associations sans salariés permanents. Dans ces réseaux, initiatives partout sur le territoire. Manifeste qui promeut les logiciels libres. Problèmes de pratiques scientifiques et techniques. Appréhension après une première vague d'informatisation. Question générationnelle. Travail collaboratif pas évident dans les vieilles CNAJEP : apprentissage à faire quant au travail collaboratif.

Sociétés d'histoire : depuis 2006-2007, renforcement des liens avec logiciel libre. Intérêt car lien avec licences libres, droits de l'homme, droit naturel des biens communaux et biens communs. Difficultés :

– les personnes qui travaillent dans les sociétés d'histoire ne sont pas informatisées ou ont des habitudes avec d'anciens logiciels. Exemple du style standard. → Question d'usage.

Problème du besoin et de l'appréhension par rapport au libre (notamment question droit l'auteur). Il faut de la communication sur le libre et régler la question de la rencontre des besoins : montrer les avantages techniques et économiques pour introduire ensuite les valeurs. Comment aller au contact des besoins ?

Travailler en libre est compliqué dans les associations. Il faut impulser volonté de changer les habitudes. Microsoft cherche à dépasser le libre en offrant des logiciels. En plus, installation des ERP est compliquée. Peut-on prendre des LL plus simples ?

Question des experts comptables dans les structures ESS.

Remarque de webmaster bénévole : phénomène freiné pas seulement par logiciel libre mais par l'installation, la mise à jour des patch de sécurité → savoir faire qui complexifie et effraie. Enjeux de compétences. Structures qui proposeraient des services de mise à disposition d'infrastructures ?

Polliniser. Demande de représentation aux Etats généraux. Mozilla, Wikipédia.

Aider les associations à identifier leurs propres besoins. Initiative de rencontre, pour comprendre ce qu'il faut. S'orienter vers les « associations ressources » qui aident les autres associations. Sources d'infos importantes.

B. Mutualiser les outils logiciels

Pour qu'une communauté de développement d'un logiciel libre soit active et constructive, il faut que chacun de ses membres trouve un intérêt à la collaboration. Autrement dit, que les projets menés soient en adéquation avec les besoins individuels de ses participants.

L'utilisation et l'adaptation de logiciel libre aux besoins des utilisateurs permet de répartir l'effort d'adaptation ou de production entre les professionnels qui utilisent un logiciel libre et les développeurs de ce même logiciel. Le travail en réseau rend cette collaboration possible entre des utilisateurs dont les problématiques métier et les valeurs sont proches et des développeurs ou des communautés.

Trois axes de mutualisation nous paraissent intéressants.

Logiciels de soutien à la gouvernance des structures d'ESS

Au sein des structures de l'économie sociale et solidaire, la gouvernance est souvent partagée. Les prises de décisions, même si elles ne sont pas toujours démocratiques, sont au moins collectivement débattues et les parties prenantes sont consultées. Cela implique une phase consultative et le fait de donner de la visibilité à l'avis collectif.

Ces processus peuvent être outillés. Pollen est par exemple une application qui permet de récolter l'avis d'un groupe pour choisir, par exemple, un logo, le nom d'un projet ou date d'une réunion. La Brasserie des Savoirs, une jeune structure qui a pour objet de valoriser le patrimoine brassicole Flamand, l'a utilisé pour impliquer le collectif dans le choix de l'identité visuelle de l'association.

Logiciels d'aide à la co-production

Dans leur action quotidienne, les structures de l'ESS utilisent fréquemment des modes de production collaboratifs. Ces modes de production peuvent être outillés par des logiciels libres : gestionnaires de projet, intranet etc... Un exemple : chez ExtraMuros, une coopérative de conseil de Développement Durable, la gérante témoigne : « Nous n'apportons pas de solutions clefs en mains à nos clients, nous les construisons ensemble. Il nous fallait donc un espace de travail en commun. » La mise en place de Collabtive, un outil de gestion de projet simple, y est en cours.

Logiciels d'aide à la consultation de leurs usagers

Pour travailler en collaboration avec d'autres structures ou même avec les collectivités, les structures de l'ESS ont besoin de mesurer leur activité, les avis de leur usage final ou même la satisfaction des collaborateurs. Les outils de vote coloré semblent répondre de manière pertinente à ce besoin. Les participants sont invités à choisir via une couleur qui correspond à leur avis sur la question posée, par exemple le rouge pour « je suis fortement mécontent ». L'ensemble des résultats est présenté sous la forme d'un spectre. Il permet de visualiser l'ensemble des avis en un coup d'œil ainsi que leurs proportions par rapport à l'ensemble du groupe. La Société Sopin Space a développé une solution de ce type qui fonctionne sous Drupal, un système de gestion de contenu.

Notes prises lors de la conférence du 9 juin 2011

Partenariats, prestations de service, solutions durables. Monter une réflexion sur la gouvernance, pour quelque chose de durable.

Framasoft est une communauté d'utilisateurs. « Français et Mathématiques ». Type Wikipédia, notice à remplir collectivement. La critique doit donc être spontanée. Pas de neutralité de point de vue.

APRIL : livre blanc co-écrit : mise en avant de solutions collaboratives pour éviter qu'un éditeur ne se mette en avant. Question : comment diffuser ?

Forums privés d'investisseurs (Microsoft par exemple) : existent-ils dans le libre ?

Est-ce que les utilisateurs ont le dernier mot dans la critique du code ou de la source ?

Valeurs qui s'entrecroisent, similitudes. Question gouvernance : SARL sont aussi des voies pour lever des financements. Ces pratiques sont aussi défendables. Mouvement des entrepreneurs sociaux : mêmes envies.

Question de la labellisation des entreprises sociales : gros travail à venir encore.

Libre entreprise : quelle évolution ?

→ Quinzaine de structures en France. Soit généralistes (ClissXXI) soit spécialisées sur un ERP etc. Principe de transparence très présent. Charte stipule que chaque structure doit elle-même être transparente. Compte rendu mensuel + site où chaque structure met ses techniques. Liste de diffusion libre à l'abonnement. ClissXXI adhérent à Libre entreprise depuis 2005.

Quid d'une communauté d'informaticiens voulant mettre un projet en pratique indépendamment ?

Dans l'ESS il y a une large part de non-marchand, mais le marchand est là.

SEL = Systèmes d'Echanges Locaux. Branches en rupture avec le système marchand en tant que tel.

Pertinence économique et techniques des logiciels libres. Les valeurs viennent après, ce qui permet une base pragmatique, concrète qui permet de consolider les valeurs.

Fondation Internet Nouvelle Génération : question des nouveaux métiers. Nouvelle médiation entre développeurs et utilisateurs. « Artisan du numérique » : construit du récit d'utilisateur. Axe fort dans chapitre 3 du cahier d'espérances, axe nouveau de la question des métiers.

→ Existents déjà, interface, prestataires. Problème financier : comment financer ces artisans du numérique ? (Question APRIL).

Question des Dispositifs Locaux d'Accompagnement : formaliser les besoins des associations. Besoin de comprendre le métier de l'informatique et de l'association.

Où trouver de l'aide ? LL est une source d'inspiration en dehors du logiciel. Dichotomie entre informaticiens et utilisateurs à laquelle il faut mettre fin. Le LL est un modèle au delà du logiciel, mouvement social. On peut influencer ensemble en dehors du logiciel.

Qui a les décisions dans les projets de LL ? Il y a toujours un « dictateur bienveillant ». Changement dans la façon de consommer du logiciel libre.

Question des intermédiaires est importante, pas spécifique à ESS mais essentielle. L'ESS est un secteur économique, ensemble de métiers différents. Qu'est-ce qu'on met derrière l'économie sociale ? Variété de licences (plus ou moins libre), mais il faut se demander ce qu'on propage comme usages dans le milieu associatif.

Editeur d'un logiciel libre : ERP de micro-finance. Logiciel cher, difficultés actuelles en phase de pérennisation. Comment financer et fidéliser les bailleurs ? Problème d'image de marque (marché qui ne fonctionne que sur appel d'offres). Problème de business model. Plus cher à développer en libre qu'en propriétaire. Garder OpenSource ?

→ Dès qu'on investit, le client paye le développement. Deux solutions. Les appels d'offre ne s'appliquent qu'aux objets onéreux. Concurrence. Regarder les autres solutions, effort technique.

→ Militer pour financer un effort particulier (cas de l'humanitaire par exemple). Ou (hors outil LL) placer des marqueurs d'activité pour montrer l'intérêt du logiciel et montrer aux bailleurs les résultats portés par le projet.

→ Pour vivre en tant qu'éditeur de LL, il faut un marché. Mettre structure en adéquation avec le marché. Attention au traçage : LL = transparence. Problématique des bailleurs dans le milieu associatif.

→ ESS est une économie basée sur la proximité, sur le territoire.

Sociétés de services : comment le travail avec des communautés existantes se passe-t-il ? Travail de fond pour intégrer les modifications dans l'édition ?

Importance de la rencontre, du développement important des choses (ExtraMuros). Evocation de la

mutualisation quand les coûts sont importants (exemple des pays voisins, Cf. Belgique).

Besoins convergents, mutualisation autour du LL, question de l'avenir du logiciel. Question posée sur le retour d'un projet, du financement. Questions ouvertes.

ClissXXI a évoqué une mutualisation d'entreprises pour échanger de la connaissance. Premier développement sur un acteur seul.

« Le libre doit changer les modes de sociétés » : on a du mal à mettre en place le travail collaboratif. Il faut insister sur ce qui doit changer. Sociétés innovantes utilisent le libre. Timidité à changer des modes de pratiques (Cf. relation client).

Modèles, tendances économiques et sociétales : on ne peut pas régler le problème d'une société de consommation sans passer par la collaboration. Le LL est une posture qui peut toucher tout le monde. « Hacking ». Vague des FabLab : hacker du hardware. Ras-le-bol d'une société de surconsommation. Le modèle du hacking que les libristes ont ouvert peut changer la donne. On peut dépasser le cadre et prendre le libre en l'appliquant à l'économie plus générale.

Mettre les valeurs en premier. Nécessité de se lancer et regrouper.

Collaboration et mutualisation : temps de mise en œuvre très longs. Difficulté d'usage. Les Arts Appliqués répondent à la question de la pratique. Pars ces questionnements, question de la collaboration. Produisent des méthodologies de travail. AA = rencontre industrie et artisanat (caricaturée).

Conclusion

La liberté des logiciels libres conduit à la multiplicité de leur approche. Les structures de l'ESS, par leur histoire et leur culture, peuvent aborder différemment le logiciel libre, parce que l'usage de l'informatique varie d'une structure à l'autre tout comme l'importance qui est portée à certaines valeurs embarquées dans les logiciels. Elles doivent trouver la manière de progresser vers le logiciel libre sans pour autant croire en une approche unique ou en l'existence d'une finalité monolithique. La prise en compte des habitudes et usages spécifiques à chaque utilisateur ne doit pas être sous-estimée.

Il faut accompagner les structures de l'ESS dans leur recherche de la réappropriation de l'outil informatique. Les dispositifs d'accompagnement dont le secteur de l'ESS s'est doté, comme le DLA, devraient à cet égard s'emparer de la question.